

Lycée franco-allemand / lycée AbiBac

Lycée franco-allemand et lycée AbiBac – quelles différences ?

Il est possible de poursuivre son parcours bilingue dans un lycée franco-allemand dès la 6^{ème} ou dans un lycée AbiBac après la 3^{ème}. Devant ce choix, comment s’y retrouver ?

Vous trouverez ci-dessous quelques explications.



Lycée Franco-Allemand (LFA)

Scolarité

- La scolarité débute à partir de la 6^{ème}.
- A partir du lycée la moitié des disciplines sont enseignées en allemand.
- Bain dans la culture franco-allemande avec présence de jeunes Français et Allemands
- Activités périscolaires communes aux élèves.

Diplôme/ Epreuve

Le baccalauréat franco-allemand est un diplôme spécifique aux lycées franco-allemands.

« Ce diplôme repose sur des programmes, une organisation et des modalités d'évaluation spécifiques. Il est reconnu de plein droit par les deux Etats partenaires. Il donne tous les droits attachés au baccalauréat français et à l'Abitur allemand. De cette manière, les élèves bilingues et biculturels peuvent poursuivre les études supérieures dans le pays de leur choix.

En pratique, le baccalauréat Franco-Allemand se prépare dès la classe de première et se poursuit, bien entendu, en terminale. Il se compose d'un contrôle continu sur les notes de première et de terminale, ainsi que d'un examen terminal.

Les modalités de passage de cet examen sont régies par la convention de Schwerin signée par les deux pays en 1972 et réactualisée en 2002. »

Vous trouverez des précisions sur le diplôme du LFA de Buc en cliquant sur les liens ci-après :

Explicatif du diplôme LFA (Buc)

http://www.lfa-buc.fr/index.php?id_menu=28

<http://www.lycee->

[buc.websco.fr/ADI/files/Examens%20et%20Concours/bac%20franco-alld/note%20explicative%20bac%202017.pdf](http://www.lycee-buc.websco.fr/ADI/files/Examens%20et%20Concours/bac%20franco-alld/note%20explicative%20bac%202017.pdf)

Lycée franco-allemand:

<https://www.education.gouv.fr/le-baccalaureat-franco-allemand-3929>

On compte quatre lycées franco-allemands : Sarrebruck et Fribourg en Allemagne, et celui de Buc (académie de Versailles) et Strasbourg (2021) en France.

A noter que le lycée franco-allemand de Strasbourg a ouvert ses portes à la rentrée 2021 : <https://bit.ly/3tqKWz7>

Lycée AbiBac

Scolarité

- La scolarité débute à partir de la 2^{nde}.
- Seules certaines matières sont enseignées en allemand (un minimum de 9h par semaine):
 - ➔ En seconde, les élèves ont 6h de cours d'allemand (langue, civilisation, littérature) et 3 à 4h d'histoire géographie en allemand.
 - ➔ En première et terminale, ce sont également ces matières qui sont enseignées entièrement en allemand, et ceci quel que soit le choix des options de spécialités fait par l'élève.
- Principalement des jeunes Français.

Diplôme/ Epreuve

L'AbiBac est un double diplôme (Baccalauréat français/ Abitur allemand). Les élèves passent :

- en français les épreuves correspondant à leur voie et comptant pour le seul baccalauréat
- en allemand les épreuves spécifiques comptant à la fois pour le baccalauréat et pour l'Abitur : histoire-géographie (à l'écrit) et allemand (à l'écrit et à l'oral).

Les élèves ayant passé avec succès ces épreuves reçoivent, outre le diplôme du baccalauréat, une attestation de succès à l'Abitur. Cette attestation est délivrée par les autorités compétentes du Land de leur établissement partenaire.

Lycée AbiBac: <https://bit.ly/35InepX>

Liste des Lycées AbiBac en Alsace : <https://www.ac-strasbourg.fr/abibac-121574>

À la fin du collège, le cursus bilingue s'arrête mais il est possible de poursuivre des parcours associant le français et l'allemand.

Au lycée général et technologique : en AbiBac (voir ci-dessus), ou encore en **section européenne** (avec un enseignement de disciplines autres que linguistiques en allemand).

Au lycée professionnel : dans un dispositif **Azubi-Bacpro** (co-qualification professionnelle reconnue en France et en Allemagne).